

AUTONOMISER LES FEMMES ET ÉLIMINER LA VIOLENCE

*Assistance en espèces dans
le cadre de la gestion des cas
de VBG au Cameroun*



© UNFPA Cameroun

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'instabilité persistante dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun et dans les régions de l'extrême nord du pays, ainsi qu'une exposition croissante aux aléas du changement climatique, exposent les communautés, et notamment les femmes et les filles, à des conséquences catastrophiques. Cette crise a exacerbé la violence basée sur le genre (VBG) et 95 % des communautés touchées interrogées dans le cadre de l'évaluation [Les Voix du Cameroun 2023](#) signalaient des incidents de violence, dont des cas de violence au sein du couple, d'agression physique, de violences sexuelles, de mariage forcé et de mariage d'enfants, ainsi que de violence émotionnelle. L'effondrement de l'ordre social et les déplacements provoqués par la violence armée et les catastrophes naturelles ont rendu les femmes et les filles plus vulnérables. La perturbation de l'accès à des services essentiels, comme les soins de santé et un soutien psychologique, réduit encore plus les chances de guérison. Cette intensification de la VBG a de graves conséquences sur le bien-être des femmes et des filles, de leur famille et de leur communauté.

La lutte contre la VBG dans les régions touchées par cette crise nécessite une approche globale qui donne la priorité à la sécurité et à la dignité des survivantes, et qui vise à leur donner accès à des services multisectoriels. Le renforcement des systèmes d'orientation, des cadres juridiques, l'amélioration de la collecte de données et la sensibilisation au sein des communautés constituent des étapes critiques qui

permettront d'établir un environnement sécurisé et favorable aux femmes et aux filles.

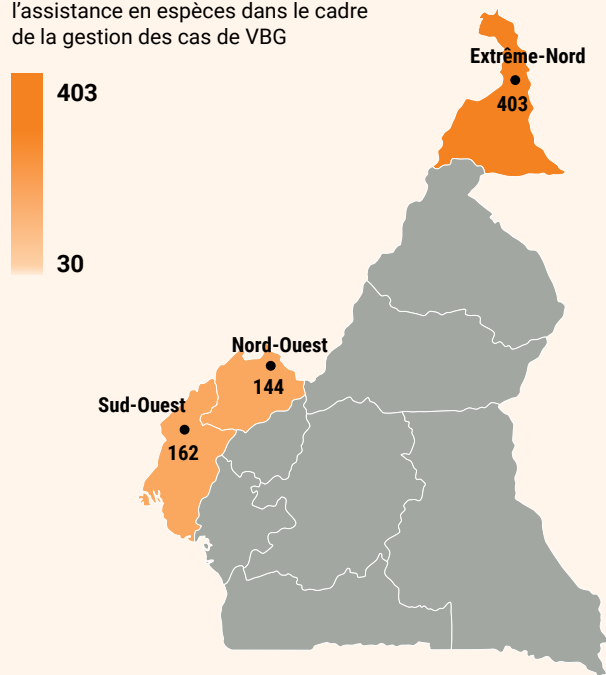
C'est dans ce contexte que l'UNFPA Cameroun a lancé l'intégration de l'assistance en espèces dans le cadre de la gestion des cas de VBG en situation humanitaire en 2022, afin d'aider les survivantes à trouver des solutions à leurs besoins spécifiques et de soutenir leur processus de guérison. L'assistance en espèces offre un soutien financier aux survivantes et leur permet de prendre des décisions essentielles concernant leur sécurité, leur bien-être et leur subsistance. Il peut s'agir de fuir les situations violentes, de trouver un logement ou d'accéder à des soins. Cette approche avait été mise à l'essai dans le cadre de la gestion des cas de VBG à l'aide de fonds provenant de la Protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) dans le nord-ouest, le sud-ouest, sur le littoral, et dans les régions de l'ouest du Cameroun. L'expansion du programme s'est appuyée sur l'expérience pratique et les enseignements tirés de ce premier essai, et a été rendue possible grâce au financement ultérieur du Fonds central pour les interventions d'urgence (Central Emergency Response Fund, CERF), et du bureau pour le financement humanitaire (Bureau for Humanitarian Assistance, BHA) de l'USAID.

De 2022 à 2024, 709 femmes ont reçu une assistance en espèces dans les régions en situation de crise, dont 403 bénéficiaires dans la région de l'extrême nord et 306 dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest.

Le suivi de ces interventions d'assistance en espèces a contribué à l'amélioration de la sécurité et de la résilience des survivantes de VBG, qui ont reçu l'argent dans le cadre de la gestion des cas de VBG. Parmi les bénéficiaires, 80 % ont déclaré des conséquences positives sur leur vie et celle de leur foyer. L'assistance en espèces fournie aux survivantes de VBG dans le cadre de la gestion des cas a permis de répondre à leurs besoins essentiels, d'améliorer leur accès à des services spécialisés liés à la VBG ou de santé sexuelle et reproductive (SSR), et de les aider à se sentir plus en sécurité et autonomes. Environ 19 % des survivantes se sentaient toujours vulnérables après avoir reçu l'assistance en espèces. Ces besoins non satisfaits mettent en lumière l'importance d'apporter des solutions pour la sécurité et le bien-être des bénéficiaires sur le long terme, et ce dans un contexte de financement limité. L'intégration de l'assistance en espèces dans la gestion des cas de VBG au Cameroun s'est tout de même révélée être un outil utile, qui permet de soutenir les survivantes de VBG en leur fournissant les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins spécifiques, reconstruire leur vie et devenir plus résilientes.

Couverture géographique de l'utilisation d'espèces dans le cadre d'interventions de gestion des cas de VBG dans les zones touchées

Nombre de femmes ayant reçu l'assistance en espèces dans le cadre de la gestion des cas de VBG



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis le début de la crise en 2011 dans l'extrême nord du Cameroun, et de celle qui a commencé dans le sud-ouest en 2017, des millions de personnes ont été déplacées et disposent d'un accès irrégulier aux services sociaux essentiels, et notamment aux soins de SSR. Dans ces régions, la VBG, une violation des droits fondamentaux répandue au Cameroun, touche les femmes et les filles de manière disproportionnée. Les inégalités de genre et la discrimination sont profondément ancrées dans un système de patriarcat et d'exclusion sociale qui perpétue et exacerbe la VBG. La violence armée, l'insécurité et les catastrophes naturelles aggravent ces problèmes. D'après [l'aperçu des besoins humanitaires au Cameroun en 2024](#) (Humanitarian Needs Overview Cameroon 2024), 928 000 personnes ont besoin de services de prévention et de lutte contre la VBG dans les régions camerounaises affectées par la crise.

Les violences au sein du couple et la privation de ressources ou d'opportunités font partie des formes de VBG les plus souvent déclarées. Les données du système de gestion des informations sur la VBG (IMSVBG) de 2023 montrent que deux cas de VBG sur trois, qui ont été déclarés par les points de prestation de services spécialisés, concernent des violences au

sein du couple. Environ un tiers des survivantes de violence au sein du couple ont déclaré une privation de ressources, tandis qu'environ 20 % ont déclaré des violences physiques, 20 % des violences sexuelles et 4 % des mariages forcés. L'évaluation qualitative [Les Voix du Cameroun 2023](#), menée par le domaine de responsabilité Violence basée sur le genre (GBV AoR) dirigé par l'UNFPA, dresse un tableau encore plus sombre. Plus précisément, 100 % des discussions de groupe ont signalé que la violence sexuelle était la préoccupation majeure des femmes et des filles, tandis que plus de 90 % ont mis en évidence des violences au sein du couple. De plus, les participantes ont déclaré souffrir de nombreux effets psychologiques et émotionnels, notamment de traumatismes, de dépression, de pensées suicidaires, d'une faible estime de soi, de frustration, de stigmatisation et de perte d'espoir. Une peur constante s'insinue dans tous les aspects de leur vie, ce qui a des conséquences sur leur quotidien. La violence entraîne également des problèmes de santé, comme des blessures corporelles, de l'hypertension, des maladies sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées, des avortements non sécurisés, voire des décès. La peur de la violence pousse de nombreuses femmes et filles à prendre des décisions radicales. Elles s'habillent

différemment, évitent des lieux spécifiques et limitent leurs activités, ce qui signifie que leur participation à la vie communautaire diminue.

En réponse à cette crise complexe, l'UNFPA Cameroun travaille dans les régions touchées pour répondre aux besoins des femmes et des filles, et mène des programmes de lutte contre la VBG. L'assistance sous forme de transferts en espèces et de bons d'achat a été mise en place au Cameroun en 2021, selon les directives de l'UNFPA pour l'assistance sous forme de transferts en espèces et en bons d'achat, afin d'apporter un soutien essentiel aux populations vulnérables touchées par le conflit. L'UNFPA Cameroun adopte de plus en plus l'intégration de l'assistance en espèces

MÉTHODES

Approche

Pour mettre en place l'assistance en espèces dans le cadre de la gestion des cas de VBG, l'UNFPA Cameroun a employé une approche mixte pour que les partenaires soient correctement formés à l'utilisation d'un outil monétaire dans le cadre des plans d'action des cas de VBG des survivantes. Premièrement, l'UNFPA a évalué les capacités des partenaires de mise en œuvre, qui sont pour la plupart des organisations locales.¹ Deuxièmement, l'UNFPA Cameroun a utilisé les [Directives de l'UNFPA sur l'élaboration et la mise en place de l'assistance en espèces pour la gestion des cas de VBG](#) et a formé les partenaires des régions de l'extrême nord, du nord-ouest et du sud-ouest à cette approche. Troisièmement, la participation active du bureau de pays au groupe de travail national sur les transferts monétaires (GTM) et ses interactions avec celui-ci ont permis de développer la documentation nécessaire, telle que [l'Analyse des risques de la protection dans la région de l'extrême nord du Cameroun](#) du Programme alimentaire mondial. Quatrièmement, le bureau de pays a aidé ses partenaires de mise en œuvre à appliquer les procédures opérationnelles standardisées (POS) de l'UNFPA Cameroun sur l'utilisation de l'assistance en espèces dans le cadre de la gestion des cas de VBG.

De plus, afin de concevoir et de mettre en place l'assistance en espèces dans le cadre des programmes existants de l'UNFPA Cameroun, le bureau de pays s'est également employé à :

- **Extraire les renseignements essentiels des évaluations** : l'UNFPA a identifié les besoins

en tant qu'outil supplémentaire dans le cadre de la gestion des cas de VBG, notamment par le biais de programmes mis en place dans les régions du nord-ouest, du sud-ouest et de l'extrême nord, où les crises persistent. Cette assistance en espèces représente une modalité d'aide supplémentaire pour aider les survivantes à relever les obstacles économiques, ce qui leur permet de répondre à leurs besoins spécifiques et d'accéder à des services essentiels. L'approche vise à atténuer les risques supplémentaires de VBG auxquels pourraient être exposées les survivantes, à améliorer la lutte globale contre la VBG en apportant des solutions aux obstacles économiques, et à faciliter le rétablissement et l'autonomisation des survivantes.

spécifiques et les contraintes des femmes et des filles dans un contexte de prévention et de lutte contre la VBG dans le cadre de la gestion des cas. Avec ses partenaires dans les régions ciblées, le bureau de pays a également évalué la faisabilité et l'efficacité d'une assistance en espèces pour répondre aux besoins liés à la VBG, et sélectionné des mécanismes de fourniture efficaces et sécurisés pour que les personnes ciblées bénéficient de l'assistance en temps opportun. Les facteurs socio-économiques, les approches communautaires et d'autres mesures de la vulnérabilité ont également été pris en compte pour définir ces mécanismes.

- **Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation** : le bureau de pays a suivi l'impact de l'assistance en espèces sur les plans d'action de prévention et de lutte contre la VBG des survivantes, en contrôlant notamment leur satisfaction et l'efficacité des mécanismes de fourniture.
- **Établir des partenariats solides** : l'UNFPA Cameroun a collaboré avec des organismes gouvernementaux et des ONG pour fournir l'assistance de manière efficace et effective, en veillant à ce qu'elle réponde aux besoins spécifiques des survivantes de VBG.

Cette approche, alignée sur l'approche globale de l'UNFPA, a garanti l'intégration de l'assistance en

¹ Ces organisations locales comprenaient deux organisations dirigées par des femmes – Association de lutte contre les violences faites aux femmes, Extrême Nord Cameroun (ALVF EN) et Action locale pour un développement participatif et autogéré (ALDEPA) – ainsi que la Martin Luther King Jr. Memorial Foundation (LUKMEF) et l'Initiative communautaire pour le développement durable (COMINSUD).

espèces à une gestion des cas individuelle, et sa fourniture uniquement si une évaluation approfondie préalable en démontrait le besoin. Ainsi, les femmes et les filles suivies par le programme de gestion des cas de VBG ont reçu l'assistance en espèces dans le cadre de leur plan d'action individuel. Cette approche axée sur les survivantes a apporté une aide d'urgence immédiate et vitale, ainsi qu'un soutien à moyen et long terme pour leur rétablissement, leur guérison et leur

indépendance économique. Elle a également permis d'apporter l'assistance en espèces aux survivantes telles que les femmes ayant perdu tout accès à des ressources financières ou à des biens en raison de violences au sein du couple, les femmes privées d'un accès légitime à des ressources économiques dans un contexte d'exploitation par le travail, et les femmes et les filles victimes d'exploitation sexuelle par un membre de leur famille.

Principes clés de l'utilisation de l'assistance en espèces dans le cadre de la gestion des cas de VBG

1. Donner la priorité à une conception axée sur les survivantes :

- **Plans d'action des cas de VBG** : mener une évaluation approfondie en face à face dans le cadre de la gestion des cas de VBG, afin d'établir les besoins spécifiques et l'utilité de l'assistance en espèces pour les survivantes selon leur plan d'action et leur situation, les domaines dans lesquels elles sont vulnérables et les risques auxquels elles sont exposées.
- **Choix et contrôle** : autonomiser les survivantes en leur laissant la possibilité de faire des choix et de contrôler la façon dont elles utilisent l'assistance en espèces. Éviter toute restriction des dépenses sauf si cela est absolument nécessaire pour des raisons de sécurité.
- **Plan de sécurité des espèces** : mettre en place un plan de sécurité dans le cadre du plan d'action des survivantes pour atténuer les risques de VBG, en proposant par exemple d'autres mécanismes de fourniture, en assurant la confidentialité, en délivrant des informations par assistance téléphonique ou dans des lieux sécurisés.

2. Renforcer le suivi et la redevabilité :

- **Des systèmes MEAL robustes** : suivre l'efficacité du programme à l'aide d'indicateurs tels que la couverture du programme, la satisfaction des bénéficiaires, l'utilisation des espèces et de services complémentaires, et les conséquences sur le bien-être et la sécurité économique des survivantes. Assurer la redevabilité et utiliser les enseignements tirés du programme pour les prochaines interventions.
- **Des mécanismes de prévention des fraudes** : mettre en œuvre des mécanismes de prévention des fraudes solides dans l'ensemble du processus de fourniture, ce qui peut comprendre la vérification des bénéficiaires, des partenariats avec des institutions financières réputées, et la mise en place de processus clairs pour déclarer toute utilisation abusive.
- **Des boucles de feedback pour les survivantes** : mettre en place des mécanismes de feedback pour que les survivantes puissent parler de leur expérience du programme. Ces boucles encouragent l'amélioration continue et permettent au programme de rester axé sur les survivantes et d'être redevable de l'engagement de ces femmes.

3. Renforcer les capacités et les partenariats de collaboration :

- **Former les partenaires et les prestataires de services financiers** : former le personnel des prestataires de services financiers (PSF) et les partenaires aux principes axés sur les survivantes, et aux stratégies d'atténuation des risques, dont la prévention et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.
- **Collaborer avec les organisations locales** : collaborer avec les refuges pour femmes et les institutions financières pour tirer profit de leur expertise et assurer l'accessibilité du programme.
- **Planifier durablement** : développer un plan de durabilité sur le long terme en renforçant les capacités des partenaires locaux à gérer l'assistance en espèces après la période d'intervention initiale.

Montant du transfert, fréquence, mécanisme de distribution et conditionnalité

La fourniture de l'assistance en espèces aux survivantes de VBG dépendait du plan d'action, des préférences et des besoins en matière de sécurité de chaque personne. Cette approche flexible a permis une distribution par différents modes de paiement. Les mécanismes de fourniture ont été choisis en fonction des préférences des femmes et des filles, ainsi qu'en fonction de leurs besoins en matière de sécurité. Les paiements ont donc été effectués par transferts d'espèces sur téléphone portable, par virements bancaires, et par remise d'espèces en mains propres par des gestionnaires de cas et des PSF agissant en tant qu'intermédiaires. L'assistance en espèces a été distribuée aux survivantes de VBG sans condition ni restriction, de manière à ce que chaque survivante puisse dépenser l'argent comme

bon lui semble. Toutes les bénéficiaires ont reçu un transfert unique d'assistance en espèces dans le cadre de leur plan d'action. Le montant transféré a été calculé en fonction du coût des biens et des services dans les contextes locaux de l'intervention, des objectifs du programme et des besoins des survivantes. Le montant transféré était compris entre 50 000 XAF et 80 000 XAF (environ 80 USD à 130 USD). Par exemple, pour répondre au besoin immédiat de se rendre dans un centre médical pour y recevoir des soins, les survivantes de VBG ont reçu 50 000 XAF. Dans d'autres cas, selon la vulnérabilité de chaque personne et de son plan d'action de gestion de cas de VBG, les survivantes ont pu recevoir 50 000 XAF ou 80 000 XAF pour les aider à se rétablir à moyen terme.

RÉSULTATS

Trois évaluations ont été menées dans les trois mois suivant la fin des interventions de la DG-ECHO (2021-2022), du CERF (2022-2023), et du BHA (2023-2024). Les gestionnaires de cas ont mené ces évaluations auprès de 60 % des personnes ayant reçu des espèces dans le cadre de la gestion des cas de VBG. L'évaluation comprenait un ensemble de questions conçues pour déterminer dans quelle mesure l'assistance en espèces avait été efficace pour répondre aux besoins spécifiques découlant de la VBG et pour améliorer le bien-être des femmes. Dans l'ensemble, 81 % des personnes interrogées étaient satisfaites de l'assistance reçue, tandis que 19 % d'entre elles se sentaient toujours vulnérables après avoir reçu l'assistance en espèces.

Le suivi a démontré que les espèces distribuées dans le cadre de l'approche de gestion des cas de VBG de l'UNFPA au Cameroun ont permis d'obtenir un certain nombre de résultats positifs :

- **Accessibilité** : chaque survivante pouvait recevoir l'assistance en espèces de la manière qui lui convenait le mieux, selon sa situation personnelle. Par exemple, si une bénéficiaire n'avait pas accès aux services en ligne ou s'il existait un risque que son partenaire puisse accéder aux ressources en ligne, elle pouvait choisir un autre mode de distribution.

- **Efficacité et sécurité** : les transferts d'argent sur téléphone portable, utilisés par 100 survivantes sur 709, étaient plus rapides et plus sécurisés que la fourniture d'espèces en mains propres par une banque ou un gestionnaire de cas, qui ont plus de chances d'être volées ou perdues.
- **Choix et dignité** : le fait d'offrir aux bénéficiaires le choix du mode de distribution prenait en compte leurs préférences, atténuait les risques, et correspondait à une approche axée sur les survivantes.



© UNFPA Cameroun

À L'AVENIR

Le suivi de l'utilisation des transferts d'espèces effectués par l'UNFPA Cameroun afin de prévenir la VBG et de lutter contre ce phénomène dans des contextes de crise au Cameroun a permis de tirer des enseignements et d'identifier des bonnes pratiques pour améliorer la manière dont ces transferts pourront être utilisés dans la gestion des cas de VBG lors d'interventions futures. L'UNFPA Cameroun et ses partenaires continueront d'appliquer cette approche intégrée, et notamment de :

- Mener une analyse continue des risques de VBG et de la vulnérabilité dans le cadre de l'intervention, au lieu de la mener ponctuellement avant de mettre en œuvre l'assistance en espèces, et ce afin de mieux comprendre les vulnérabilités liées à la VBG tout au long du cycle de fourniture de l'aide humanitaire en espèces. La détermination des risques et la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées sont essentielles pour garantir que l'assistance en espèces n'expose pas les bénéficiaires à des risques supplémentaires.
- Prendre en compte les dynamiques de pouvoir spécifiques à chaque contexte, en considérant les interactions complexes entre des facteurs tels que les rôles attribués aux hommes et aux femmes, les normes socioculturelles, la dépendance économique et les hiérarchies sociales.
- Concevoir une assistance en espèces flexible dans le cadre de la gestion des cas de VBG, adaptée à l'environnement, aux besoins, aux ressources et aux préférences de chaque survivante et selon son plan d'action. La mise en pratique a démontré l'importance de pouvoir adapter le montant du transfert et la méthode de distribution aux besoins de chaque personne.
- Veiller à ce que les femmes à risque et les survivantes soient impliquées activement dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'assistance, afin de répondre au mieux à leurs besoins et de soutenir leur processus de guérison.

L'UNFPA exprime sa gratitude à tous les généreux donateurs qui lui ont permis de mettre en place ses programmes d'assistance sous forme de transferts en espèces et de bons d'achat pour autonomiser les femmes et les filles au Cameroun.



UNFPA Cameroun avec le soutien de la Division des interventions humanitaires de l'UNFPA

cameroon.unfpa.org

Novembre 2024

Rédaction du rapport: Eloundou Gervais, Liliane Munezero, Noemi Dalmonte, Etienne Djoumessi, Gordon Mbofung, Awah Ndikum, Yvette Ouedrago

Réaliser un monde où
chaque grossesse est désirée,
chaque accouchement est sans danger et
le potentiel de chaque
jeune est accompli.